

**Jacques Bourgeois**  
Directeur USP



# **Le rôle de l'Union suisse des paysans pour une protection accrue du climat dans l'agriculture**

5 décembre 2017

# Situation



- Concrétisation de l'accord de Paris sur le climat en Suisse: Réduction de 50% des émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>eq) d'ici 2050 sur la base des émissions de 1990
- L'agriculture doit aussi réduire ses émissions en se basant sur la «Stratégie Climat pour l'agriculture»:
  - ➔ 1/3 des émissions de CO<sub>2</sub>eq doivent être réduites au sein de la production agricole et 1/3 dans l'industrie alimentaire d'ici 2050

# Processus politique

- Révision de la loi sur le CO<sub>2</sub>
- Après une consultation durant l'hiver 2016/2017, le Conseil fédéral a transmis le message au Parlement le 1<sup>er</sup> décembre

Les étapes suivantes à franchir sont:

- Discussions au sein de la CEATE-N
- Discussions au Conseil national
- Suite des discussions parlementaires jusqu'au consensus



# Position de l'USP

## Concrétisation de l'accord de Paris sur le climat



- L'USP soutient les objectifs climatiques et ainsi la réduction de 50% des émissions de CO<sub>2</sub> eq
- De manière générale, les réductions doivent être faites là où elles peuvent être réalisées de la manière la plus efficace:
  - Ex: énergies renouvelables, efficacité énergétique, industrie, trafic (aérien) de loisir, mesures dans l'agriculture
- AgroCleanTech (ACT) met déjà en œuvre des mesures dans l'agriculture et continue de poursuivre son mandat



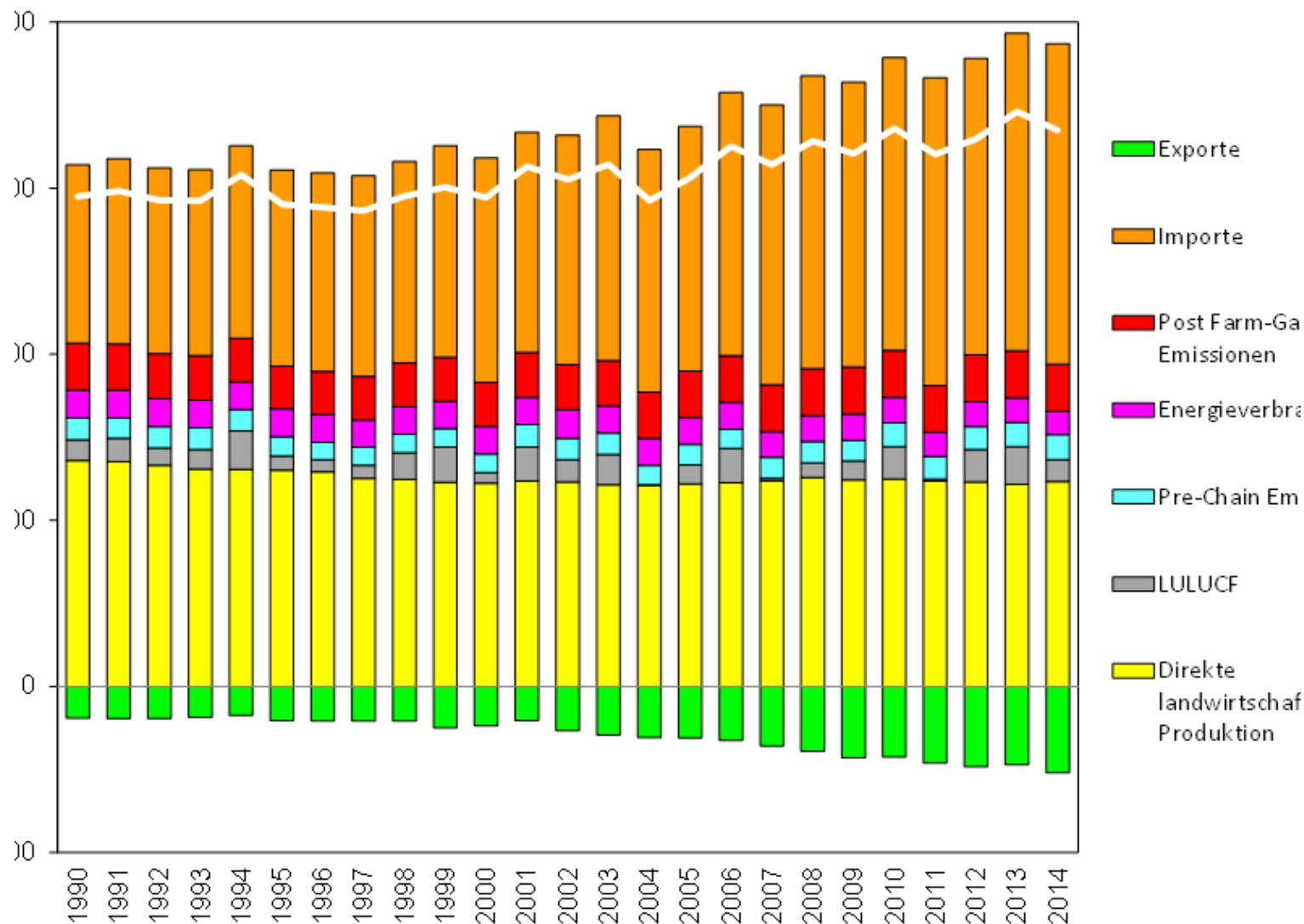
# Position de l'USP

## Concrétisation de l'accord de Paris sur le climat

- Nous sommes prêts à mettre en œuvre des mesures de notre propre initiative. Pour cela, il faut des conditions-cadres claires .
- Il faut porter attention à la complexité des processus naturels dans l'agriculture et ainsi aux coûts engendrés par les mesures de réduction
- Le renchérissement des denrées alimentaires suisses par un instrument fondé sur le marché doit être évité car il aurait pour conséquence l'augmentation des importations des denrées alimentaires
  - ➔ émissions de CO<sub>2</sub>eq supplémentaires
  - ➔ émissions de CO<sub>2</sub>eq et autres émissions à l'étranger



# Emissions de tout le secteur agricole et agro-alimentaire de la Suisse





# Position de l'USP

## Concrétisation de l'accord de Paris sur le climat

- La sécurité alimentaire doit être une priorité fondamentale

Voir aussi Art 2b) de l'accord de Paris sur le climat dans lequel est mentionné que la production de denrées alimentaires ne doit pas être mise en danger. L'agriculture se voit attribuer un rôle particulier en matière de protection du climat.



# Position de l'USP

## Concrétisation de l'accord de Paris sur le climat

- Soutien de la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables au sein des exploitations agricoles comme opportunité de développer une branche de production complémentaire
- Soutien pour une sensibilisation chez les familles paysannes (entre autres via AgroCleanTech)





# Initiatives actuelles pour la réduction de CO<sub>2</sub> eq dans l'agriculture

Depuis 1990, l'agriculture a réussi à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>eq de 12,4% notamment grâce à l'introduction des PER.

Afin de continuer dans cette voie, l'agriculture a, entre autres, entrepris les mesures suivantes:

- Installations de biogaz / Ökostrom Schweiz
- Programme IP Suisse: 20 mesures de réduction
- AgroCO<sub>2</sub>ncept Flaachtal
- AgroCleanTech avec priorité stratégique - protection du climat
- Projet pour augmenter le taux de recyclage des plastiques d'ensilage



# Installations de biogaz / Ökostrom Schweiz



- Installations biogaz «multitalent» : réduction de méthane, production de courant flexible, de chaleur et d'engrais de qualité.
- Installations de biogaz agricoles : fournissent déjà une performance considérable à la protection climatique → réduction de grandes quantités de méthane
- Actuellement seul 4% de l'engrais de ferme → utilisé énergétiquement
- Potentiel de production d'électricité: env. 10 fois la production actuelle donc 1200-1400 GWh
- Potentiel de production de chaleur - équivalent à celui de l'électricité

# Programme IP Suisse

- Introduction de 20 mesures en faveur du climat au sein du système à points de IP Suisse
- En moyenne: une mesure réduit les émissions de CO<sub>2</sub>eq de 1%
- Réduction des émissions CO<sub>2</sub>eq = réduction des coûts
- Exemples de mesures analysées:
  - ➔ Installations photovoltaïques
  - ➔ Réduction des engrais minéraux
  - ➔ Construction puits de carbone dans le sol
  - ➔ Réduction d'émissions de méthane dans l'élevage bovin



# AgroCO<sub>2</sub>ncept Flaachtal

- Initiative lancée par des agriculteurs et entrepreneurs du Flaachtal
- But 20/20/20:
  - ➔ Moins 20% d'émissions de CO<sub>2</sub>
  - ➔ Moins 20% de dépenses
  - ➔ Plus 20% de valeur ajoutée
- Appropriation et transmission de savoir
- Promotion du développement innovant
- Financé par le projet ressource selon Art. 77



# Conditions pour les futures initiatives sur les réductions de CO<sub>2</sub>eq

- Clarté sur les directives et mesures
- Réductions : doivent être imputables dans l'inventaire officiel des CO<sub>2</sub>eq
- Conditions cadres doivent être données:
  - ➔ Résidus organiques valorisés énergétiquement et non brûlés
- Cohérence de la politique:
  - ➔ Maintien de l'exonération fiscale pour les producteurs de carburants qui produisent de l'électricité et de la chaleur à partir de résidus organiques. La production serait alors plus compliquée.



# Conditions pour les futures initiatives sur les réductions de CO<sub>2</sub>eq

- Augmentation du facteur N du lisier fermenté → complique la production inutilement
- Pour les installations Biogaz: besoin d'une solution pertinente pour remplacer la RPC dans le cadre de la structure du marché de l'électricité





# Questions